



Autorisation de prises et utilisation de photos

Lors de certaines occasions, la responsable de service de garde,

pourra photographier
votre ou vos enfant(s).

Les photos pourront être utilisées pour :

- 1) Affichage dans le service de garde
- 2) Création d'album photos du service de garde



Nom de l'enfant : _____

Nom du parent : _____

Autorisation accordée

Autorisation refusée

Signature du parent : _____ Date : _____

Note : La durée de l'entente est effective tant que l'enfant utilisera les services de garde fournis par _____, responsable de service de garde, à moins d'indication contraire de la part du parent.

